Découvertes 'Précision'

Nous vous remercions pour votre inscription et vous transmettons les détails de l'organisation de cette activité.

***Date :* Lundi 17 janvier 2022**

Lieu : *Centre Sportif de Berchem-Ste-Agathe - Rue des Chalets, 1 – Berchem-St-Agathe*

Organisateur : *Le secrétariat FRSEL Brabant, Kevin NIEUWBORG*

Encadrement : *Les élèves de l'Athénée Royal de Ganshoren préparés par leur professeur Mr Ludovic ATIENZA*

De 9h15 à 10h40, nous accueillerons :	*De 10h45 à 12h15, nous accueillerons :*
Institut Sainte-Ursule, Molenbeek-St-Jean *P4: 55 + P5: 38 = 93*	*Institut Saint-Vincent, Anderlecht* *P5 + P6 = 98*
Total : 93 participants	*Total : 98 participants*

Déroulement *: Merci de veiller à ce que les enfants soient en tenue sportive (chaussure de salle, t-shirt, short ou jogging). A leur arrivée dans la salle, les enfants sont répartis en différents groupes. Une tournante est instaurée pour permettre à chacun de participer à tous les ateliers proposés. La présence d'un ou des professeurs de chaque école est vivement conseillée durant toute la durée des activités. Leur collaboration pourrait être sollicitée pour accompagner un des groupes ou pour assister leurs élèves en cas de besoin. En fin d'activité, chaque enfant recevra une collation.*

Paiement *: Le prix est de* ***2,00 €*** *par enfant. La participation est gratuite pour les écoles de la commune de Berchem-Ste-Agathe. Vous êtes invité à effectuer le* ***paiement par virement bancaire*** *au numéro situé en bas de page.*
Attention *: En cas de désistement, un délai est accordé afin d'éviter tout désagrément. Le délai débute dès la réception du programme, et ce, jusqu'à 3 jours ouvrés avant l'activité. Pour nous avertir, veuillez nous contacter soit par mail à l'adresse : kevin.nieuwborg@brabant-frsel.be; soit par sms au 0473/95.77.60. Passé ce délai, aucun montant ne sera remboursé afin de couvrir les frais liés à l'activité. De plus, sans paiement de votre part endéans les 15 jours ouvrables après l'activité (hors congés scolaires), la FRSEL se verra dans l'obligation de ne pas accepter la prochaine inscription de votre école. Merci de votre compréhension.*